



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

OBJECTIF : limiter l'impact des inondations, améliorer le fonctionnement naturel des cours d'eau

2019 à 2022 : Hérault et Lergue

Vaste chantier engagé et consistant à :

- › Restaurer et entretenir la forêt alluviale
- › Éliminer des embâcles et déchets déversés sur les berges
- › Mobiliser des bancs de gravier présents dans le lit mineur

BUDGET OPÉRATIONNEL : 500 000€

27 km de rivières restaurées

+ de 6 000 m³ d'embâcles
extraits des cours d'eau,
auxquels s'ajoutent **150 m³ de déchets**

FINANCEMENT

LES SUBVENTIONS

Près de **80%** de subventions attribuées par des partenaires financiers

*Europe, Région, Département,
Agence de l'eau Rhône
Méditerranée Corse*

DIGUE D'USCLAS-D'HÉRAULT

Gestion et entretien de la digue d'Usclas-d'Hérault

150 000€ engagés pour réaliser le diagnostic de l'état de la digue et les études réglementaires

260 000€ engagés en 2022 pour assurer des travaux de confortement de la digue

STRATÉGIE D'INTERVENTION À 2030

- › Répondre aux enjeux majeurs du territoire et assurer une mise en œuvre optimale de la compétence
- › Un document prospectif élaboré en concertation avec les communes du territoire
- › Objectif : **restaurer + de 110 km** de cours d'eau d'intérêt général d'ici 2030

D'AUTRES INFOS SUR LA GEMAPI

- › **Un site unique à valoriser :** La Gravière de la Prade qui s'étend sur 60 ha et qui concentre tous les grands enjeux de la GEMAPI, hydraulique, écologique et morphologique
- › Le cours d'eau de la Lergue a été **labellisé Aire Terrestre Éducative** et a fait l'objet d'un projet pédagogique avec les enfants de l'école de la commune de Brignac
- › Travail à l'obtention du **label Territoire Engagé pour la Nature** (TEN) en collaboration avec le service Développement Durable



GEMAPI

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté de communes assure la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI)